



Le ministre

Papeete, le 2 novembre 2006

Affaire suivie par :
BB

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU COSCEN
DU 20 OCTOBRE 2006**

Participants :

- Mme Pia HIRO (Ministre de la Santé)
- Dr Gilles SOUBIRAN (directeur de Cabinet)
- Mme Unutea HIRSHON (Représentante APF)
- M. Jacky BRYANT (Représentant APF)
- Mme Sabrina BIRCK (Représentante APF)
- M. John DOOM (Moruroa e tatou)
- M. Roland OLDHAM (Moruroa e tatou)
- M. Guillaume RATTE (Ministère de l'Équipement)
- M. Philippe COURAUD (Service de l'Urbanisme)
- Mme Julie LAMBERT (Stagiaire au ministère de la Santé)
- M. Bruno BARRILLOT (Expert du COSCEN)

Non représentés

- Vice Présidence
- Ministère de l'Environnement

PJ : ordre du Jour et proposition de communication sur le colloque d'Alger

La réunion a commencé à 16 heures et s'est terminée vers 18 h 30.

POINT 1 : BILAN DE LA RENCONTRE DU 2 OCTOBRE ET DE LA VISITE DU DELEGUE

1.1 - Malgré la polémique et les attaques de M. Jurien de la Gravière, le bilan de la rencontre du 2 octobre montre que l'action du COSCEN, prenant la suite des initiatives de Moruroa e tatou et de l'Assemblée de la Polynésie française, comporte des éléments positifs.

Nos demandes aboutissent d'une certaine manière, même si ce n'est pas entièrement conforme à nos recommandations :

- des mesures de réhabilitation des îles et atolls vont être prises en charge par les Armées,
- la liste des anciens travailleurs de Moruroa est en cours de constitution et nous avons la promesse de communication de cette liste,

- un « suivi médical » et même un projet d'étude médicale pour les habitants des îles et atolls proches de Moruroa ont été annoncés par le DSND.
- une proposition d'ouverture des archives « à des chercheurs patentés », confirmée par Mme Alliot Marie lors d'une réponse au Sénat à une question de Mme Hélène Luc, a également été annoncée,
- la participation d'experts du Pays au système de surveillance des atolls de Moruroa et Fangataufa est admise et n'attend que la désignation de nos experts.

Il y a bien sûr des imprécisions et des obstacles à ces mesures annoncées. Mais nous devons avoir conscience que rien n'aurait vraisemblablement été fait sur tous ces points si les institutions de la Polynésie française ne s'étaient pas engagées lors de la Commission d'enquête de l'APF et avec la création du COSCEN.

Si ces mesures concrètes sont à l'actif de nos organisations, nous devons communiquer sur « nos succès » et non laisser le DSND ou le Ministère de la Défense en faire sa propre publicité.

1.2 - Concernant les documents transmis par le DSND, nous pouvons nous référer à la notre jointe à l'ordre du jour de cette réunion du 20 octobre. En résumé, le COSCEN doit affirmer avec force que les documents du DSND n'ont pas le caractère scientifique qu'ils prétendent avoir. Tous ces documents reposent sur des interprétations de documents originaux de l'époque des essais aériens (SMSR et SMCB) qui restent couverts par le « secret défense ». Le DSND nous demande seulement de croire sans preuves à l'appui.

1.3 – Les présents à la réunion du COSCEN du 20 octobre se sont félicités des initiatives de Mme Béatrice VERNAUDON, députée de la Polynésie française, qui a participé aux côtés de M. Roland Oldham, à l'audition organisée au Sénat par l'intermédiaire de Mme Hélène Luc, de la Commission de la défense où la question d'une proposition de loi sur le suivi des essais nucléaires et d'une enquête sénatoriale sur les essais en Polynésie est en discussion. Mme VERNAUDON a appuyé son soutien aux initiatives du COSCEN par une lettre à Mme Alliot Marie (voir document joint à l'ordre du jour). Elle demande le retrait du DSND et la création d'une commission nationale de suivi des essais nucléaires. La demande d'une telle commission est inscrite dans les cinq propositions de loi déjà déposées au Sénat et à l'Assemblée nationale et fait partie des revendications des associations Moruroa e tatou et Aven.

POINT 2 : ENGAGEMENTS DES MEMBRES DU COSCEN DANS LE SUIVI DES ACTIONS PROPOSEES

Participation à la rencontre avec les services de l'Etat pour les « déconstructions » et autres points abordés au cours de la réunion du 2 octobre ainsi qu' aux divers « états des lieux » sur les anciens sites DIRCEN

Avant tout débat, il a été regretté l'absence de la Direction de l'environnement aux diverses réunions du COSCEN. En effet, le Ministère de l'Environnement figure au troisième rang des Ministères engagés dans le COSCEN. Celui-ci a pris acte et a signé l'arrêté du conseil des ministres qui l'engageait dans le Conseil. Les compétences techniques du Ministère de l'environnement sont nécessaires à l'avancée des réflexions du COSCEN et notamment sur des sujets tels que la déconstruction et l'état des lieux.

Le COSCEN décide qu'un courrier sera rédigé à l'attention du Ministère de l'Environnement avec les indications suivantes :

- rappel de l'arrêté
- demande de participation régulière de la personne référente de ce Ministère aux réunions du COSCEN

En ce qui concerne plus précisément l'établissement de l'état des lieux avant toute « déconstruction », la présence de la Ministre Pia HIRO est indispensable ainsi que celle d'au moins un ou plusieurs

représentants de la Commission d'enquête de l'APF qui connaissent les lieux. Par ailleurs, pour permettre un dialogue plus direct et en confiance avec les populations des îles, la participation d'un membre de Moruroa e tatou facilitera l'établissement de l'état des lieux.

Outre la question de l'état des lieux, il sera utile de profiter de cette visite dans les îles pour demander aux maires la liste des habitants dans la perspective des études sanitaires qui seraient proposées.

POINT 3 : INFORMATION SUR LES CONTACTS ET RENCONTRES DE ROLAND OLDHAM EN FRANCE

M. Roland Oldham, président de Moruroa e tatou, a participé à l'Assemblée générale de l'Aven à Montauban, les 30 septembre et 1^{er} octobre 2006. M. Patrick Galenon, président du CESC avait également tenu à être présent à cette assemblée générale où il a présenté l'action du CESC dans le domaine de la réflexion des Polynésiens sur les essais nucléaires. M. Oldham a noté les différences d'action de l'Aven avec celle de Moruroa e tatou. L'Aven semble plus mobilisée sur les aspects médicaux et juridiques alors que Moruroa e tatou a une action plus globale, notamment pour interpeller les dirigeants politiques et leur demander d'assumer leurs responsabilités vis à vis des victimes des essais nucléaires. Cela s'explique par la dissémination des vétérans à travers la France et la diversité des opinions entre les membres de l'Aven.

L'Aven a offert une immense banderole à Moruroa e tatou fabriquée par des amis vétérans de Loire Atlantique.

Comme signalé dans le point 1, M. Roland Oldham et Mme Béatrice Vernaudon ont participé à une audition de la Commission de la défense du Sénat sur les conséquences des essais nucléaires. Cette audition qui s'est tenue le 3 octobre, à l'initiative de Mme Hélène Luc, invitée du COSCEN au colloque de Papeete des 29 et 30 juin 2006, avait pour objectif de souligner toute l'importance de donner sans tarder une suite à la proposition de loi déposée par Mme Hélène Luc et le groupe Communiste du Sénat sur le suivi des essais nucléaires et à la demande de commission d'enquête sénatoriale sur les essais nucléaires en Polynésie déposée par Mme Dominique Voynet et le groupe socialiste du Sénat.

Le lendemain, Mme Vernaudon et M. Oldham tenaient une conférence de presse au Sénat sous la présidence de Mme Hélène Luc et de Mme Christiane Taubira qui a permis à nouveau d'alerter les médias métropolitains sur l'urgence de prendre au sérieux les conséquences des essais nucléaires. Le soir même, un reportage « Hao, l'atoll oublié » diffusé lors de l'émission Envoyé spécial de France 2 a de nouveau remis le problème des essais dans l'actualité.

POINT 4 : LES DERNIERS PREPARATIFS DE LA FETE DE LA SCIENCES

(DU 23 AU 28 OCTOBRE 2006)

Quelques jours avant le début de la Fête de la Science à laquelle le COSCEN est associé, il semble que des pressions (« avis ») ont été faites auprès de l'association « Heiva des Sciences » par le Délégué à la Recherche du Haut-Commissariat pour faire supprimer le stand « radioactivité ».

La raison principale invoquée serait que le stand « radioactivité : du phénomène naturel aux essais nucléaires » demeure un sujet trop polémique actuellement en Polynésie française. Ce stand comportait des expériences interactives et un montage Power Point préparés par Guillaume Ratte, membre du COSCEN et la série de bannières de l'exposition « Tahiti sous la bombe », version grand public du rapport de la Commission d'enquête de l'APF.

Après discussion et malgré l'annonce par voie de presse de l'annulation du stand radioactivité, le COSCEN a décidé d'être présent à la Fête de la Sciences. Mme Pia Hiro rappelle en effet, qu'elle n'a reçu aucun courrier de l'association Heiva des Sciences confirmant cette annulation. De plus, le

programme imprimé et distribué contient un résumé du stand « Radioactivité » dont le contenu est tout à fait équilibré.

Le programme initial a. paraît-il, été réimprimé en supprimant la présence du stand « Radioactivité » qui a également été supprimé du site internet du « Heiva des Sciences ». La Fête de la Science étant une initiative nationale, le site internet national a cependant maintenu la mention du stand « Radioactivité ». Environ 400 élèves, principalement des classes terminales, devaient, au cours de la semaine, visiter le stand de la radioactivité. « La politique de l'autruche » ne doit pas empêcher les jeunes d'être informés sur la radioactivité de manière générale.

POINT 5 : INFORMATION ET DISCUSSION SUR LE COLLOQUE D'ALGER (13 ET 14 FEVRIER 2007)

Le colloque prévu à Alger est une initiative du gouvernement algérien. Il a pour titre « Colloque international sur les essais nucléaires dans le monde : cas du Sahara algérien » et sera inauguré par une allocution du président Bouteflika.

Ce colloque permettra de rappeler les responsabilités de la France dans les conséquences des essais au Sahara au moment où se négocie un traité d'amitié franco-algérien. Le programme du colloque où interviendront des experts de plusieurs pays (France, Japon, Etats-Unis, Australie, Algérie) sur la santé et l'environnement a prévu aussi de donner la parole aux victimes des essais du Sahara et de Polynésie. Moruroa e tatou fait partie des invités à ce colloque.

Le COSCEN estime que la présence de représentants de la Polynésie française à ce colloque s'impose. Ainsi, une proposition de communication à ce sujet au Conseil des Ministres sera soumise aux membres du COSCEN (voir pièce jointe). Un délai de 15 jours (jusqu'au 5 novembre 2006) est laissé pour donner une réaction. La non-réponse vaut un avis favorable. Le projet final sera par la suite transmis au Conseil des Ministres.

POINT 6 : PROGRAMME DES ACTIONS A ENGAGER PAR LE COSCEN

Le COSCEN réfléchit à la manière dont la mémoire pourrait être conservée quant aux essais nucléaires. Le gouvernement algérien a constitué des archives très complètes (films, photos...).

La Polynésie a un rôle à jouer dans la conservation de la mémoire. C'est pourquoi, il s'agit de recenser tous les documents, les témoignages, les films afin de constituer une banque de données étayée. Le Ministère de la Culture a signé une convention nationale pour numériser toutes les archives trouvées, ce qui faciliterait l'avancée du projet.

Aussi, sur le site du Ministère de la Santé pourrait figurer un bandeau et une rubrique entière disposant d'un lien vers l'Association Moruroa e tatou et le COSCEN.

POINT 7 : QUESTIONS DIVERSES

Il semble que des dossiers médicaux demandés par des membres de Moruroa e tatou dans le cadre de l'application de la loi Kouchner sur le droit des malades ne sont pas parvenus à leurs destinataires. Le COSCEN se propose de demander la liste des dossiers en instance pour que les intéressés puissent être contactés et récupérer leurs dossiers.

Julie Lambert et Bruno Barrillot

